

Rapport public Parcoursup session 2023

Institut d'études supérieures - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut d'études supérieures - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	30	386	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la vie des entreprises, notamment aux questions liées à la gestion et au management ainsi qu'à leur environnement économique et juridique.

Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, en économie, en sciences de gestion, en philosophie ou en histoire-géographie, suivant la filière suivie au lycée.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et de rédaction en français ainsi que des compétences linguistiques et de communication orale en anglais. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

UE 1 - FONDAMENTAUX DU DROIT

UE 2 - DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES

UE 3 - DROIT SOCIAL

UE 4 - DROIT FISCAL

UE 5 - ECONOMIE CONTEMPORAINE

UE 6 - FINANCE D'ENTREPRISE

UE 7 - MANAGEMENT

UE 8 - SYSTEME D'INFORMATION DE GESTION

UE 9 - COMPTABILITÉ

UE 10 - COMPTABILITÉ APPROFONDIE

UE 11 - CONTRÔLE DE GESTION

UE 12 - ANGLAIS DES AFFAIRES

UE 13 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/11/esrs1000052a.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen du dossier scolaire : épreuves anticipées du Baccalauréat, moyenne générale

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est conseillé aux candidats de consulter et prendre en compte les informations de référence de la formation pour conforter leur candidature avec les réalités de la formation, sur la poursuite d'études et les débouchés.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Epreuves anticipées	Notes obtenues en français	Moyenne supérieure à 12/20	Essentiel
	Moyenne générale	Notes des matières scientifiques, en économie, en anglais suivant les options	Moyenne générale supérieure à 12/20	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Maîtrise du français écrit et oral	Maîtrise du français écrit et oral permettant de comprendre un énoncé et de s'exprimer à l'écrit et à l'oral	Bulletins de notes et lettre de motivation	Important
Savoir-être	Assiduité et ponctualité		Bulletins, appréciations des professeurs	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation à intégrer la formation	Lettre de motivation, projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

DRAGAN KESIC,

Directeur de l'établissement Institut d'études supérieures